

# RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

**FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES  
TERRITOIRES (FDT) 2019-2020**



1<sup>er</sup> juin 2020

## Mise en contexte

C'est en avril 2015 que le Gouvernement du Québec mettait en place le Fonds de Développement des Territoires (FDT) pour soutenir les MRC dans leurs compétences en développement local et régional. Autrefois réparti sous différentes enveloppes, le FDT représente désormais une enveloppe unique qui sera utilisée sous la base des interventions qui auront été jugées prioritaires par la MRC de Lotbinière. C'est la planification stratégique 19/22 de la MRC de Lotbinière ainsi que la Politique municipalité amie des aînés et de la famille de la MRC de Lotbinière et le plan de développement de la zone agricole de la MRC de Lotbinière qui constituent les documents de références pour établir les priorités d'interventions qui guideront l'utilisation du fonds en 2019-2020.

C'est en adoptant la résolution 176-06-2019 le 12 juin 2019 que la MRC de Lotbinière est venue reconfirmer les priorités d'intervention qui viendraient guider l'utilisation du FDT pour 2019-2020 :

### **Enjeu 1 – Un développement économique durable qui repose sur les forces et les attraits du territoire**

Les grands objectifs :

- Assurer l'accompagnement au développement et à la pérennisation des entreprises
- Encourager la culture entrepreneuriale et l'innovation
- Soutenir le développement d'une offre touristique diversifiée

Priorité stratégique : **LA PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE**

### **Enjeu 2 – Accessibilité aux services nécessaires pour maintenir et accroître la qualité de vie**

Les grands objectifs :

- Soutenir tous les citoyens, des jeunes aux aînés, pour l'amélioration de leur qualité de vie
- Améliorer et diversifier l'offre de services aux citoyens
- Favoriser un milieu de vie dynamique, attractif et accueillant

Priorité stratégique : **LE TRANSPORT COLLECTIF**

### **Enjeu 3 –Qualité de l'environnement naturel et humanisé**

Les grands objectifs :

- Assurer la gestion intégrée des ressources naturelles
- Organiser l'occupation du territoire de manière harmonieuse et cohérente
- Préserver et mettre en valeur les caractéristiques du territoire en termes de culture, patrimoine et paysage
- Optimiser la gestion des matières résiduelles

Priorité stratégique : **LA QUALITÉ DE L'EAU**

## **Enjeu 4 –Concertation/communication et promotion**

Les grands objectifs :

- Mettre en œuvre la planification stratégique en concertation avec les acteurs du milieu
- Parfaire notre identité territoriale et culturelle
- Promouvoir notre territoire et ses atouts

### Priorité stratégique : **L'IDENTITÉ RÉGIONALE**

Ces priorités correspondent aux 4 enjeux exprimés dans la planification stratégique 19/22 de la MRC. Ces dernières répondent en tout point aux objets du FDT et auront permis d'orienter son utilisation. Ces priorités ont été mises en ligne sur le site internet de la MRC de Lotbinière dès leur adoption. Notez que ces enjeux ont à leur tour été subdivisés en grands objectifs conformément à la planification stratégique 19/22 de la MRC de Lotbinière.

Conformément à l'entente relative au FDT, la MRC de Lotbinière avait également pris l'engagement d'adopter une **Politique de soutien aux entreprises (incluant l'économie sociale)** et une **Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie** afin d'informer la population, les entreprises et les organismes des mesures d'aide qui sont ou seront mises en place par la MRC de Lotbinière ou son mandataire.

Alors que la **Politique de soutien aux entreprises** a été adoptée le 25 novembre 2015 via la résolution 333-11-2015, la **Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie** a été mise à jour en 2017 et a été adoptée le 12 juillet 2017 via la résolution 213-07-2017. Ces deux politiques ont été mises en ligne sur le site internet de la MRC de Lotbinière.

De plus, une entente de délégation a été signée avec le CLD de Lotbinière le 12 août 2015. À ce moment la MRC de Lotbinière déléguait au CLD de Lotbinière son mandat de développement économique et local. Le 12 août 2016, la MRC de Lotbinière confiait également la gestion du FLI et du FLS au CLD de Lotbinière.

Bien qu'une entente de délégation existait, le 10 juillet 2019, la MRC de Lotbinière a pris la décision de mettre en place son propre département de développement économique en intégrant des ressources du CLD de Lotbinière à son organisation en vue d'améliorer la performance financière et la synergie des deux organisations. Les activités du CLD de Lotbinière ont donc pris fin le 31 décembre 2019, moment auquel l'entente de délégation a pris fin.

## **Période couverte par le présent rapport**

Le présent rapport couvre la période du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 31 mars 2020.

## **Territoire d'application**

C'est le territoire de la MRC de Lotbinière qui est couvert par le fonds de développement du territoire. On y retrouve les 18 municipalités suivantes :

1. Dosquet
2. Laurier-Station
3. Leclercville
4. Lotbinière
5. N.D.S.C. d'Issoudun
6. Saint-Agapit
7. Saint-Antoine-de-Tilly
8. Saint-Apollinaire
9. Sainte-Agathe-de-Lotbinière
10. Sainte-Croix
11. Saint-Édouard-de-Lotbinière
12. Saint-Flavien
13. Saint-Gilles
14. Saint-Janvier-de-Joly
15. Saint-Narcisse-de-Beaurivage
16. Saint-Patrice-de-Beaurivage
17. Saint-Sylvestre
18. Val-Alain

## Bilan

Pour l'année 2019-2020, le ministre délègue à la MRC de Lotbinière la gestion d'une somme de 827 411 \$ tirée du Fonds de développement des territoires. À ce montant s'ajoute un montant de 8 127,64 \$ correspondant aux intérêts qui ont été générés sur les sommes non versées. Selon les directives obtenues, ce montant ponctuel doit être assimilé au FDT. Pour cette quatrième année, la MRC a engagé une partie des sommes du FDT pour poursuivre les mandats qui faisaient partie des différentes enveloppes que recevait auparavant la MRC. Tout comme l'an dernier, la MRC a confirmé l'engagement à poursuivre ses actions en aménagement du territoire pour un montant équivalent à ce qu'elle recevait auparavant, soit 88 550 \$. Un montant de 252 675 \$ a également été engagé pour poursuivre les actions du CLD de Lotbinière en matière de développement économique et en soutien aux municipalités du territoire.

Projets	Montants versés 2019-2020
1. Aménagement du territoire (2020)	<b>88 550,00 \$</b>
2. Développement économique et soutien aux municipalités	<b>252 675,00 \$</b>
3. Volet Pacte-rural 2019-2020 <sup>(1)</sup>	<b>108 000,00 \$</b>
4. Soutenir la concertation entre les MRC de Chaudière-Appalaches <sup>(2)</sup>	<b>13 000,00 \$</b>
5. Campus collégial <sup>(3)</sup>	<b>10 619,30 \$</b>
6. Campus collégial <sup>(4)</sup>	<b>62 050,00 \$</b>
7. Campus collégial	<b>5 000,00 \$</b>
8. TACA <sup>(5)</sup>	<b>5 292,00 \$</b>
9. PDZA – mise en œuvre <sup>(6)</sup>	<b>22 000,00 \$</b>
10. Aide alimentaire Lotbinière et Entraide Sainte-Croix <sup>(7)</sup>	<b>27 500,00 \$</b>
11. CCE <sup>(8)</sup>	<b>10 000,00 \$</b>
12. Agent de développement MRC <sup>(9)</sup>	<b>90 886,65 \$</b>
13. Maison de la famille 100 000 \$ sur 3 ans <sup>(10)</sup>	<b>66 666,00 \$</b>
14. Alia conseil <sup>(11)</sup>	<b>24 449,54 \$</b>
15. Domaine Joly <sup>(12)</sup>	<b>6 000,00 \$</b>
16. Sondage sur le transport collectif <sup>(13)</sup>	<b>2 280,74 \$</b>
17. Pôle agroalimentaire de Lotbinière <sup>(14)</sup>	<b>10 000,00 \$</b>
18. Entente sectorielle de développement concernant l'entrepreneuriat, l'innovation et le tourisme dans les MRC des Appalaches, de Bellechasse et Lotbinière <sup>(15)</sup>	<b>100 000,00 \$</b>
19. Projet Scol'Ere 238-07-2019 <sup>(16)</sup>	<b>3 000,00 \$</b>
20. Service de transport collectif et adapté de Lotbinière <sup>(17)</sup>	<b>15 000,00 \$</b>
21. Contribution pour le programme Mobilité Diversité <sup>(18)</sup>	<b>1 650,00 \$</b>
22. Asphaltage de la piste cyclable <sup>(19)</sup>	<b>6 262,15 \$</b>
23. Nouvelle image de la MRC <sup>(20)</sup>	<b>13 459,40 \$</b>

- (1) Par la résolution 149-05-2019, la MRC de Lotbinière engageait un montant de 108 000 \$ pour maintenir un volet Pacte-rural au Fonds de développement des territoires 2019-2020. Cette enveloppe ne représente que l'enveloppe dédiée aux projets locaux (108 000 \$).
- (2) Par la résolution 015-01-2018, la MRC de Lotbinière engageait un montant de 13 000 \$ sur son budget 2019 pour adhérer à la Table Régionale des Élus Municipaux de Chaudière-Appalaches (TREMCA). Cette adhésion couvre la période du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 31 mars 2020.
- (3) Par la résolution 009-01-2016, la MRC de Lotbinière s'engageait à verser sa contribution du milieu au développement du Campus collégial sur le territoire de la MRC de Lotbinière, soit 10 619 \$ sur quatre ans. Il s'agit du dernier versement (2019).
- (4) Par les résolutions 010-01-2019 et 019-01-2020, la MRC de Lotbinière s'engageait à payer le loyer du Campus collégial. En 2019, c'est un montant de 62 050 \$ qui a été versé pour le loyer des sessions d'hiver et d'automne. En 2020, un montant de 31 025 \$ est engagé pour le loyer de la session d'hiver.
- (5) Par la résolution 009-01-2018, la MRC s'engage à payer 5 292 \$ pour 2019-2020 et 5 557 \$ pour 2020-2021 pour l'entente sectorielle de la Table agroalimentaire de Chaudière-Appalaches.
- (6) Par la résolution 021-02-2018, la MRC s'engage à mettre 30 000 \$ à la mise en œuvre de son PDZA.
- (7) Par la résolution 125-04-2017, la MRC s'engage à soutenir les organismes Aide Alimentaire Lotbinière (25 000 \$/an) et Entraide Sainte-Croix (1 000 \$/an). L'aide accordée à Entraide Sainte-Croix est bonifiée de 1 500 \$ par la résolution 288-09-2019 pour l'année 2019.
- (8) Par la résolution 052-02-2017, la MRC confirmait qu'une somme de 10 000 \$ était mise à la disposition du Comité consultatif en environnement pour mener à bien différents projets en environnement.
- (9) Embauche d'une agente de développement à la MRC : résolution 145-05-2018.
- (10) Par les résolutions 144-05-2018 et 207-06-2019, la MRC confirmait l'aide de 100 000 \$ sur 3 ans pour l'agrandissement de la maison de la famille. Deux versements ont été réalisés soit 66 666,00 \$. Il restera un versement de 33 334,00 \$ à réaliser.
- (11) Par les résolutions 051-02-2019 et 214-06-2019, la firme Alia Conseil a été mandaté pour réaliser un diagnostic organisationnel et accompagner la MRC de Lotbinière dans l'intégration du département de développement à son organisation.
- (12) Par la résolution 059-02-2019, la MRC de Lotbinière confirmait un aide de 6 000 \$ au Domaine Joly-De Lotbinière pour terminer la présente phase de travaux de restauration sur la Maison de Pointe Platon.

- (13) Par la résolution 188-06-2019, la MRC de Lotbinière confirmait une somme de 2 606 \$, soit 50 % des honoraires de la firme Mobili-T (2 106 \$ avant les taxes) et 500 \$ pour offrir une tablette électronique (type iPad mini) parmi les gens qui auront participé au sondage.
- (14) Par la résolution 313-10-2019, une aide financière de 25 000 \$ sur 5 ans, soit un montant de 5 000 \$ par année, est octroyée au Pôle agroalimentaire de Lotbinière pour la mise en place d'une cuisine communautaire. En 2019, un premier versement de 5 000 \$ est réalisé.
- (15) Il s'agit d'une entente entre trois MRC et le MAMH pour la réalisation d'actions reliées au tourisme et au développement économique sur le territoire (résolution 143-04-2019).
- (16) Par la résolution 238-07-2019, un montant de 3 000 \$ est attribué au projet Scol'ERE.
- (17) Par la résolution 398-11-2019, la MRC de Lotbinière accorde une aide financière bonifiée de 45 000 \$ au service de transport collectif et adapté de Lotbinière pour la poursuite de leur mandat. De ce 45 000 \$, un montant de 15 000 \$ provient du FDT.
- (18) Par la résolution 092-03-2017, la MRC de Lotbinière s'engageait à déposer une demande d'aide financière au MIDI avec la participation du Carrefour Emploi Lotbinière. Le montant de 1 650,00 \$ correspond au dernier versement de la contribution au Carrefour Emploi Lotbinière.
- (19) Par les résolutions 061-03-2018, 120-04-2018 et 351-11-2018, un montant de 6 262,15 \$ est attribué aux travaux d'asphaltage de la piste cyclable.
- (20) Par la résolution 418-12-2019, la firme Kabane a été mandatée pour réaliser la conception graphique du logo de la MRC et de ses sous-marques sous la forme d'une identifiée visuelle unique et épurée pour un montant de 10 620 \$ (taxes en sus) et d'ajouter une banque d'heures (selon les besoins) de 20 heures à 110 \$/heure pour un total de 2 200 \$ (taxes en sus).

## **Aménagement du territoire**

L'aménagement du territoire constitue le mandat premier de la MRC de Lotbinière. Autrefois financé en partie par une entente dédiée à cet effet, c'est aujourd'hui le fonds de développement du territoire qui vient permettre à la MRC de Lotbinière de poursuivre ce mandat.

Les résultats nets au 31 décembre 2019 associés au département d'aménagement de la MRC de Lotbinière représentaient 239 460 \$. La contribution du FDT au département d'aménagement a été durant cette période de 88 550 \$. Notez qu'au mandat de base d'aménagement, des projets spécifiques s'y greffent. À titre informatif, le simple ajout du mandat de réalisation des PRMHH pour les 10 territoires de la Chaudière-Appalaches a fait passer les dépenses à 304 144 \$ en 2019 pour « l'aménagement du territoire ».

Sans s'y limiter, les actions suivantes ont été menées durant cette période :

- En 2019, émission de 77 certificats de conformités relatifs aux règlements d'urbanisme locaux sur la période de 2018;
- Produire 2 règlements de modification du SADR et 2 consultations publiques;
- Préparation de 413 cartes en lien avec l'aménagement du territoire sur la période de 2018;
- Produire de 4 avis à la protection du territoire agricole du Québec dans différents types de dossiers;
- Tenir 3 réunions du comité d'aménagement du territoire ;
- Tenir 4 réunions de la Table UPA-MRC;
- Tenir d'autres réunions : 3 du comité seigneurie et 2 du comité consultatif en environnement;
- Mise en œuvre de la planification stratégique de la MRC (19-22).

## Développement économique et soutien aux municipalités

En ce qui concerne le développement économique de la MRC de Lotbinière, la MRC de Lotbinière a versé une quote-part au CLD de Lotbinière pour le développement économique de sa région pour l'année 2019, soit la période couvrant le 1<sup>er</sup> avril au 31 décembre 2019 du présent rapport.

En plus, un montant supplémentaire de 252 675 \$ a été pris à même le Fonds de développement des territoires (FDT) afin d'assurer plus précisément le développement économique, agroalimentaire et rural en confiant ce rôle et certaines responsabilités au CLD de Lotbinière, tel que signifié dans l'entente à cet effet entre les deux parties. Cette entente ayant pris fin au 31 décembre 2019.

Le Fonds de développement des territoires (FDT) a donc servi à financer les ressources humaines en place au CLD de Lotbinière pour la période du 1<sup>er</sup> avril au 31 décembre 2019. Par la suite, la MRC a poursuivi cette mission en reprenant le mandat de développement économique du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2020 en y intégrant également le tourisme et l'agroalimentaire autrefois délégué au CLD de Lotbinière.

Tant le CLD de Lotbinière que la MRC de Lotbinière, ont accompagné les entrepreneurs dans la préparation et la présentation de leur dossier lors d'événements importants. Au niveau du CLD de Lotbinière, c'est un total de dix employés permanents et un employé saisonnier (étudiant) qui répondaient aux besoins des entreprises du territoire de Lotbinière pour la période s'échelonnant du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 31 décembre 2019. De ces onze employés, trois employés permanents et un employé saisonnier ont joint les rangs de la MRC de Lotbinière. De plus, trois nouvelles ressources ont été embauchées pour compléter l'équipe, soit un total de six employés permanents. Au courant de l'année 2020, la MRC de Lotbinière évaluera si l'équipe actuelle est en mesure de mener à bien le mandat autrefois délégué au CLD de Lotbinière.

En 2018-2019, l'équipe du CLD de Lotbinière a réalisé un total de 7 565 interventions en aide technique aux entreprises du territoire. En raison de la fermeture du CLD de Lotbinière, la donnée pour 2019-2020 n'est pas disponible.

La MRC de Lotbinière fixait annuellement des attentes envers le CLD de Lotbinière afin de veiller au développement et au dynamisme du territoire. Le CLD de Lotbinière (jusqu'au 31 décembre 2019) et la MRC de Lotbinière ont animé le territoire et ont joué un rôle de pivot pour la concertation et la mise en œuvre de projets porteurs de développement pour le territoire en s'assurant que ceux-ci adhèrent au plan de travail du Plan stratégique de développement 2019-2022 de la MRC de Lotbinière, au PALÉE et aux autres programmes gouvernementaux.

Du 1<sup>er</sup> avril au 31 décembre 2019, le CLD de Lotbinière a joué le rôle décrit dans les politiques de soutien associées au FDT. Ce rôle a été repris le 1<sup>er</sup> janvier 2020 par la MRC de Lotbinière.

Le territoire de la MRC de Lotbinière se résume ainsi :

- 1 280 entreprises (industrielles et commerciales);
- 1 225 exploitants agricoles (acériculture, bovins, production laitière, fruits, etc.) dont près de 50 % en production laitière;
- il se démarque par la diversification de son économie.

## **Projets structurants (volet Pacte-rural 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018, 2018-2019, 2019-2020)**

Par sa Politique de soutien aux projets structurants (PSPS), la MRC de Lotbinière désire améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique, communautaire et environnemental. Elle se donne pour mission de soutenir et d'accompagner les différents acteurs qui offrent un service de première ligne aux citoyens des dix-huit communautés que compose la MRC.

Un des programmes présents dans cette politique est le Programme de soutien aux projets structurants. La PSPS s'inspire du programme du Pacte rural et également des grands enjeux de la MRC de Lotbinière cités dans la Planification stratégique 2019-2022 de la MRC de Lotbinière. Il permet de soutenir, par une aide technique comme financière, tout projet structurant visant à améliorer les milieux de vie de la population de la MRC. La PSPS sera révisée tous les ans en fonction des montants annuels disponibles et des priorités d'intervention.

Critères d'analyses qui guident l'évaluation des projets soumis :

- Le projet s'inscrit à l'intérieur des 4 grandes orientations de développements prévues par la planification stratégique de la MRC de Lotbinière 2019-2022 :
  - Un développement économique durable qui repose sur les forces et les attraits du territoire;
  - Accessibilité aux services nécessaires pour maintenir et accroître la qualité de vie;
  - Qualité de l'environnement naturel et humanisé;
  - Concertation/communication et promotion;
- Le nombre de municipalités touchées par le projet;
- La concordance avec un plan de développement local;
- La capacité de gestion du promoteur (réalisations, forces, formations, expériences, etc.);
- La part (pourcentage) du financement demandée au FDT volet Pacte rural, la diversification du financement et l'effet levier;
- L'appui et l'implication du milieu (nombre de bénévoles, contributions diverses) ;
- L'évaluation des coûts du projet est réaliste;
- L'admissibilité des dépenses;
- Le nombre de personnes touchées par le projet (retombées);
- La durée du projet (pérennité).

Pour le volet régional et structurant, le cumulatif des aides du gouvernement du Québec et du gouvernement du Canada, incluant l'aide provenant du FDT volet Pacte rural, ne peut excéder 80 % des coûts de l'ensemble du projet.

**Diversification du financement :** Les promoteurs doivent faire la démonstration qu'ils ont épuisé et exploré toutes les sources de financement possibles (ministères, organismes, etc.).

**L'effet levier :** Pour les projets locaux, l'effet levier est de 1 \$ du promoteur pour 1 \$ du Pacte rural pour toutes les municipalités.

Les projets qui seront ou ont été soutenus en 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020 par le FDT- volet Pacte-rural sont présentés dans le tableau ci-dessous. Le tableau présente les engagements et les sommes versées à la période.

Il est à noter que la MRC de Lotbinière n'a pas été en appel de projets pour la période 2019-2020. Les sommes engagées et/ou déboursées l'ont été dans le cadre des 108 000 \$ affectés aux enveloppes locales de nos municipalités (6 000 \$/municipalité). D'autres projets où la MRC était promoteur ou partenaire ont également été réalisés durant cette période. Le tout est présenté dans le tableau suivant :

Priorité d'intervention	Nom du bénéficiaire	Type de bénéficiaire	Titre du projet	Coût total (lors de l'engagement)	Contribution FDT (engagée)	Contribution FDT (versée)
<b>2015-2016</b>						
3	MRC de Lotbinière	MRC	(PR4-00) Plan de développement	80 000,00 \$	18 000,00 \$	18 000,00 \$
2	COOP de solidarité et de santé du Sud de Lotbinière	ONBL ou COOP	(PR4-01) COOP de solidarité santé du Sud de Lotbinière	585 675,00 \$	26 630,33 \$	26 630,33 \$
3	Moissonneurs solidaires	Entreprise d'économie sociale	(PR4-02) Mise à niveau – Centre de distribution	130 000,00 \$	32 018,56 \$	32 018,56 \$
2	Municipalité de Sainte-Agathe-de-Lotbinière	Municipalité locale	(PR4-03) Ma Famille, Mon village Bonifier l'amélioration du Centre municipal	11 607,46 \$	5 804,03 \$	5 804,03 \$
2	ABC Lotbinière	OBNL ou COOP	(PR4-04) Les nouvelles technologies pour mieux « Vivre en Lotbinière »	58 890,00 \$	35 000,00 \$	35 000,00 \$
2	Municipalité de Saint-Narcisse-de-Beaurivage	Municipalité locale	(PR4-05) Construction d'un skatepark	64 440,00 \$	5 803,83 \$	5 803,83 \$
2	CDC Lotbinière	Entreprise d'économie sociale	(PR4-07) Carrefour des ressources : Vos essentiels en Lotbinière	41 800,00 \$	15 000,00 \$	15 000,00 \$
2	Carrefour des personnes âgées de Lotbinière	Entreprise d'économie sociale	(PR4-09) Accessibilité Santé Aînés	64 000,00 \$	30 000,00 \$	18 536,10 \$
2	Fondation du Cégep de Thetford	Fondation	(PR4-10) Campus collégial de Lotbinière	100 000,00 \$	10 619,30 \$	10 619,30 \$
2	Aide Alimentaire Lotbinière	Entreprise d'économie sociale	(PR4-11) Soutien à la sécurité alimentaire dans Lotbinière	41 300,00 \$	25 000,00 \$	25 000,00 \$

Priorité d'intervention	Nom du bénéficiaire	Type de bénéficiaire	Titre du projet	Coût total (lors de l'engagement)	Contribution FDT (engagée)	Contribution FDT (versée)
<b>2015-2016 (suite)</b>						
4	OBV du Chêne	OBNL ou COOP	(PR4-13) Plan de gestion de la berce du Caucase sur la portion Nord de la zone du Chêne	14 430,00 \$	1 285,00 \$	1 285,00 \$
4	Fondation du Domaine Joly-De-Lotbinière	Entreprise d'économie sociale	(PR4-14) 165 <sup>e</sup> anniversaire du Manoir, travaux urgents pour retrouver ses lettres de noblesse	165 143,00 \$	40 000,00 \$	40 000,00 \$
1	MRC de Lotbinière	MRC	(PR4-15) Orthophotos 2015	127 475,00 \$	2 200,00 \$	2 200,00 \$
2	Municipalité de Saint-Janvier-de-Joly	Municipalité locale	(PR4-16) Terrain de balle	28 500,00 \$	5 803,83 \$	5 803,83 \$
2	Municipalité de N.D.S.C. d'Issoudun	Municipalité locale	(PR4-17) Aménagement d'une cuisine	34 173,00 \$	5 803,33 \$	5 803,33 \$
2	Municipalité de Saint-Agapit	Municipalité locale	(PR4-18) Amélioration terrain de baseball	17 074,68 \$	2 733,51 \$	2 733,51 \$
2	Municipalité de Saint-Flavien	Municipalité locale	(PR4-19) Acquisition de nouvelles technologies	10 585,00 \$	548,78 \$	548,78 \$
4	Municipalité de Saint-Patrice-de-Beaurivage	Municipalité locale	(PR4-20) Embellissement noyau villageois	11 607,66 \$	5 804,03 \$	5 804,03 \$
5	Municipalité de Sainte-Croix	Municipalité locale	(PR4-21) Enseigne de bienvenue	17 226,46 \$	5 803,83 \$	5 803,83 \$
2	Municipalité de Saint-Apollinaire	Municipalité locale	(PR4-22) Réaménagement de la bibliothèque	21 644,90 \$	5 803,83 \$	5 803,83 \$
2	Municipalité de Saint-Sylvestre	Municipalité locale	(PR4-23) Remorque fermée pour sauvetage	13 088,21 \$	5 804,03 \$	5 804,03 \$

Priorité d'intervention	Nom du bénéficiaire	Type de bénéficiaire	Titre du projet	Coût total (lors de l'engagement)	Contribution FDT (engagée)	Contribution FDT (versée)
<b>2016-2017</b>						
2	Municipalité de Saint-Édouard-de-Lotbinière	Municipalité locale	(PR4-24) Amélioration de la Champignole et rénovation du chalet des loisirs - phase III	19 121,96 \$	5 803,83 \$	5 803,83 \$
5	Municipalité de Dosquet	Municipalité locale	(PR4-25) Affichage municipale	31 792,44 \$	5 803,83 \$	5 803,83 \$
2	Municipalité de Lotbinière	Municipalité locale	(PR4-26) Réfection de la clôture du terrain de balle municipal	33 295,00 \$	4 491,17 \$	4 491,17 \$
5	Municipalité de Saint-Gilles	Municipalité locale	(PR4-27) Affiche électronique	29 972,57 \$	5 803,83 \$	5 803,83 \$
4	Corporation de développement économique et communautaire de Leclercville	Municipalité locale	(PR4-28) (PR5-10) Rénovation Quai de Leclercville	149 468,00 \$	11 804,03 \$	11 804,03 \$
2	Service de transport adapté et collectif de Lotbinière	OBNL ou coop (excluant économie sociale)	(PR5-01) Accès au sans-papier et modernisation	18 633,64 \$	5 000,00 \$	5 000,00 \$
2	ABC Lotbinière	OBNL ou coop (excluant économie sociale)	(PR5-02) Les nouvelles technologies, outil pour mieux connaître mon milieu	18 750,00 \$	15 000,00 \$	15 000,00 \$
2	Corporation touristique de la Chute Ste-Agathe inc.	MRC (ou ville/agglomération signataire du FDT)	(PR5-04) Projet d'améliorations des infrastructures	100 000,00 \$	18 000,00 \$	18 000,00 \$
3	MRC de Lotbinière	OBNL ou coop (excluant économie sociale)	(PR5-06) Préinventaire du patrimoine agricole en Lotbinière et outil de sensibilisation	24 000,00 \$	12 000,00 \$	12 000,00 \$
2	Municipalité de Dosquet	Municipalité locale	(PR5-09) Étude de marché concernant l'implantation d'une station-service	3 000,00 \$	1 375,00 \$	1 375,00 \$
5	Municipalité de Sainte-Croix	Municipalité locale	(PR5-11) Enseigne de bienvenue	18 764,00 \$	6 000,00 \$	6 000,00 \$

Priorité d'intervention	Nom du bénéficiaire	Type de bénéficiaire	Titre du projet	Coût total (lors de l'engagement)	Contribution FDT (engagée)	Contribution FDT (versée)
<b>2017-2018</b>						
2	Municipalité de Laurier-Station	Municipalité locale	(PR4-29) Inscription en ligne et système informatique	9 305,00 \$	3 287,50 \$	3 287,50 \$
2	Municipalité de Sainte-Agathe-de-Lotbinière	Municipalité locale	(PR5-12) Plan de développement	12 500,00 \$	6 000,00 \$	6 000,00 \$
2	Municipalité de Dosquet	Municipalité locale	(PR5-13) (PR6-01) Aire de jeux	22 221,00 \$	10 625,00 \$	10 625,00 \$
2	Municipalité de Saint-Patrice-de-Beaurivage	Municipalité locale	(PR5-14) Embellissement volet 3	12 380,00 \$	6 000,00 \$	6 000,00 \$
2	Municipalité de Saint-Janvier-de-Joly	Municipalité locale	(PR5-15) étude de marché – Station service	2 250,00 \$	1 125,00 \$	1 125,00 \$
4	Municipalité de Leclercville	Municipalité locale	(PR6-02) Quai de Leclercville	67 258,00 \$	6 000,00 \$	6 000,00 \$
5	Corporation de développement du Mont Sainte-Marguerite	OBNL ou coop (excluant économie sociale)	(PR6-03) Lumens Militar - Étude de faisabilité et conceptuelle de Dufour Maison de Création	19 550,00 \$	13 640,00 \$	13 640,00 \$
4	Fondation du Domaine Joly-de-Lotbinière	Entreprise d'économie sociale	(PR6-06) Produire et distribuer de l'eau potable	13 169,00 \$	10 535,00 \$	10 535,00 \$
5	Municipalité de Sainte-Croix	Municipalité locale	(PR6-09) Installation de noms de rues personnalisées	30 003,00 \$	6 000,00 \$	6 000,00 \$
<b>2018-2019</b>						
5	Municipalité de Lotbinière	Municipalité locale	(PR4-30, PR5-15, PR6-11) Travaux de restauration au Calvaire Saint-Eustache	17 380,00 \$	8 690,00 \$	8 690,00 \$
2	Municipalité de Saint-Flavien	Municipalité locale	(PR4-31) Afficheurs de vitesse pédagogiques	22 512,00 \$	11 255,05 \$	5 255,00 \$
2	Municipalité de Laurier-Station	Municipalité locale	(PR4-32, PR5-22, PR6-16, PR7-02) Écran Numérique	42 859,00 \$	20 516,53 \$	18 198,60 \$
2	Municipalité de Saint-Sylvestre	Municipalité locale	(PR5-17) (PR6-12) Bandes de patinoires	41 578,00 \$	12 000,00 \$	12 000,00 \$

Priorité d'intervention	Nom du bénéficiaire	Type de bénéficiaire	Titre du projet	Coût total (lors de l'engagement)	Contribution FDT (engagée)	Contribution FDT (versée)
<b>2018-2019 (suite)</b>						
4	Municipalité de N.D.S.C. d'Issoudun	Municipalité locale	(PR5-18) Pancartes d'accueil aux entrées du village	8 000,00 \$	4 000,00 \$	4 000,00 \$
2	Municipalité de Saint-Janvier-de-Joly	Municipalité locale	(PR5-20) Sécurité routière	7 365,00 \$	3 682,50 \$	3 682,50 \$
2	Municipalité de N.D.S.C. d'Issoudun	Municipalité locale	(PR5-21, PR6-14) Réfection - Salle des toilettes - Salle communautaire	22 445,00 \$	6 000,00 \$	6 000,00 \$
2	Municipalité de Saint-Patrice-de-Beaurivage	Municipalité locale	(PR6-10) Jouer, Marcher, Faire du vélo en toute sécurité - Phase 1	18 660,85 \$	6 000,00 \$	6 000,00 \$
2	Municipalité de Lotbinière	Municipalité locale	(PR6-13) Circuits santé pour aînés	32 000,00 \$	2 600,00 \$	2 600,00 \$
2	Municipalité de N.D.S.C. d'Issoudun	Municipalité locale	(PR6-15, PR7-01) Mise aux normes des installations sportives	20 378,36 \$	8 000,00 \$	0,00 \$
<b>2019-2020</b>						
7	Municipalité de Saint-Agapit	Municipalité locale	(PR4-33, PR5-23, PR6-17, PR7-03, PR8-01) Aménagement du Parc des Grands Vents	46 338,94 \$	23 169,47 \$	23 038,46 \$
7	Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly	Municipalité locale	(PR4-34, PR5-27, PR6-22) Parc et module de jeux	29 320,00 \$	14 660,00 \$	0,00 \$
7	Municipalité de Saint-Janvier-de-Joly	Municipalité locale	(PR5-24, PR6-18, PR7-04, PR8-02) Panneau d'affichage numérique	27 885,00 \$	13 927,50 \$	13 927,50 \$
8	Corporation de développement économique et communautaire de Leclercville	Municipalité locale	(PR7-06) Projet Parc de l'Île	23 724,00 \$	6 000,00 \$	6 000,00 \$

Priorité d'intervention	Nom du bénéficiaire	Type de bénéficiaire	Titre du projet	Coût total (lors de l'engagement)	Contribution FDT (engagée)	Contribution FDT (versée)
<b>2019-2020 (suite)</b>						
7	Municipalité de Saint-Apollinaire	Municipalité locale	(PR5-25, PR6-20, PR7-09, PR8-05) Parc Terry-Fox	48 242,24 \$	24 000,00 \$	24 000,00 \$
7	Municipalité de Saint-Sylvestre	Municipalité locale	(PR7-10, PR8-06) Enseigne numérique	29 732,54 \$	12 000,00 \$	12 000,00 \$
7	Municipalité de Saint-Édouard-de-Lotbinière	Municipalité locale	(PR5-26, PR6-21, PR7-11, PR8-07) Amélioration de la qualité de vie et des services aux citoyens	53 328,12 \$	24 000,00 \$	0,00 \$
7	Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly	Municipalité locale	(PR4-34, PR5-27, PR6-22) Parc et module de jeux	29 320,00 \$	14 660,00 \$	0,00 \$
7	Municipalité de Saint-Narcisse-de-Beaurivage	Municipalité locale	(PR5-28, PR6-23, PR7-12, PR8-08) Radar pédagogique, numéros civiques et rénovation du Café Jeunesse	77 010,65 \$	24 000,00 \$	24 000,00 \$
7	Municipalité de Saint-Gilles	Municipalité locale	(PR5-29, PR6-24) Radar pédagogique et brigadier statique	19 385,00 \$	9 692,50 \$	0,00 \$
7	Municipalité de Sainte-Agathe-de-Lotbinière	Municipalité locale	(PR6-19, PR7-07, PR8-03) Sécurité et communications aux citoyens 2019	56 801,00 \$	18 000,00 \$	18 000,00 \$
7	Municipalité de Saint-Patrice-de-Beaurivage	Municipalité locale	(PR7-08, PR8-04) Écran numérique	32 425,00 \$	12 000,00 \$	0,00 \$
8	Municipalité de Laurier-Station	Municipalité locale	(PR7-12, PR8-09) Enseignes d'accueil	22 325,00 \$	11 605,00 \$	0,00 \$
7	Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly	Municipalité locale	(PR6-26, PR7-16, PR8-13) Réfection du calvaire Aubin	32 249,26 \$	15 143,83 \$	0,00 \$
8	Municipalité de Dosquet	Municipalité locale	(PR7-15, PR8-12) Aménagement d'un espace vert de rencontre	39 760,00 \$	12 000,00 \$	0,00 \$

Priorité d'intervention	Nom du bénéficiaire	Type de bénéficiaire	Titre du projet	Coût total (lors de l'engagement)	Contribution FDT (engagée)	Contribution FDT (versée)
<b>2019-2020 (suite)</b>						
7	Municipalité de Saint-Gilles	Municipalité locale	(PR8-11) Mise en place d'un éclairage sécuritaire pour la glissade derrière le centre récréatif	2 495,00 \$	1 247,50 \$	0,00 \$
7	Municipalité de Sainte-Croix	Municipalité locale	(PR8-15) Aménagement d'un parc	20 000,00 \$	6 000,00 \$	0,00 \$
7	Municipalité de Saint-Gilles	Municipalité locale	(PR8-14) Mise en place de location et paiement en ligne des plateaux et activités de loisirs	5 850,00 \$	2 635,00 \$	0,00 \$
7	Municipalité de Saint-Agapit	Municipalité locale	(PR8-16) Aménagement du Parc des Grands Vents – Phase 2	28 000,00 \$	4 031, 36 \$	0,00 \$
8	Municipalité de Lotbinière	Municipalité locale	(PR6-27, PR7-17, PR8-17) Construction d'un bâtiment d'utilité sanitaire	31 270,00 \$	14 022,66 \$	0,00 \$
7	Municipalité de Saint-Janvier-de-Joly	Municipalité locale	(PR8-18) Aménagement de la salle communautaire	10 814,84 \$	5 265,00 \$	5 259,90 \$
7	Municipalité de Val-Alain	Municipalité locale	(PR4-35, PR5-30, PR6-28, PR7-18, PR8-19) Améliorations diverses	59 700,00 \$	29 803,83 \$	0,00 \$
8	Municipalité de Saint-Flavien	Municipalité locale	(PR5-31, PR6-29, PR7-19, PR8-20) Création d'espaces de vie pour nos organismes	107 900,00 \$	21 365,68 \$	0,00 \$
8	Municipalité de Leclercville	Municipalité locale	(PR8-21) Revitalisation du cœur du village de Leclercville	18 350,00 \$	6 000,00 \$	0,00 \$
7	Municipalité de N.D.S.C. d'Issoudun	Municipalité locale	(PR6-30, PR7-20, PR8-22) Mise aux normes du parc	21 215,21 \$	10 000,00 \$	0,00 \$
7	Municipalité de N.D.S.C. d'Issoudun	Municipalité locale	(PR8-23) Remplacement du système de son du centre communautaire	3 989,00 \$	1 950,00 \$	0,00 \$

Priorité d'intervention	Nom du bénéficiaire	Type de bénéficiaire	Titre du projet	Coût total (lors de l'engagement)	Contribution FDT (engagée)	Contribution FDT (versée)
<b>2019-2020 (suite)</b>						
8	Municipalité de N.D.S.C. d'Issoudun	Municipalité locale	(PR8-24) Aménagement des entrées du village	14 500,00 \$	2 050,00 \$	0,00 \$
8	Municipalité de Sainte-Croix	Municipalité locale	(PR7-05) Aménagement parc des naissances et finissants	36 089,45 \$	6 000,00 \$	6 000,00 \$

## Bilan financier

Les 827 411 \$ auxquels se sont ajoutés les 8 127,64 \$ d'intérêts cumulés pour la période allant du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 31 mars 2020 ont soit été engagés et/ou versés. Une copie du fichier **100074106\_FDT2019-2020 - Lotbinière.xls** est jointe au présent rapport et vient apporter certaines précisions au tableau ci-haut présenté.

Tant les objets du fonds décrit à l'article 4 de l'entente, notamment en lien avec l'aménagement du territoire, le mandat de développement économique, la promotion de l'entrepreneuriat, etc. ont été décrits au rapport de reddition de compte ci-joint. De plus, les projets ont été mis en lien avec les priorités d'intervention que la MRC de Lotbinière avait adoptées pour cette première année de gestion du « Fonds de développement des territoires ».

Le tableau suivant résume le bilan du Fonds de développement des territoires (FDT).

MRC de L'OTBINIÈRE						
Fonds de développement des territoires (FDT)						
		Dt	Ct	Solde		
55-16906-000						
2015	Subvention FDT 2015-2016		721 110.00 \$	721 110.00 \$		
	Appropriation pour l'aménagement		88 550.00 \$	632 560.00 \$		
	Contribution au CLD		157 241.00 \$	475 319.00 \$	157242	initialement
	Contribution Agents Ruraux		57 434.00 \$	417 885.00 \$	57535	initialement
2016	Subvention FDT 2016-2017		734 788.00 \$	1 162 673.00 \$		
	Sommes versées au Pacte Rural 4		173 292.51 \$	979 479.29 \$		
	Contribution au CLD		157 242.00 \$	821 437.29 \$		
	Contribution Agents Ruraux		57 435.00 \$	764 002.29 \$		
	Contribution au CLD pour communication		27 000.00 \$	737 002.29 \$		
	Contribution au CLD pour EIL		35 000.00 \$	702 002.29 \$		
	TREMCA # 275-10-25		10 000.00 \$	692 002.29 \$		
	Loyer de 3 sessions pour le cégep		46 500.00 \$	646 502.29 \$		
	Appropriation pour l'aménagement		88 550.00 \$	556 952.29 \$		
2017	Encaissement du démantèlement de la CRE		34 063.33 \$	591 015.72 \$		
31 mars 2017	Révenus d'intérêts des derniers 12 mois		5 191.88 \$	596 207.60 \$		
	Appropriation pour l'aménagement		88 550.00 \$	507 667.60 \$		
29 mai 2017	Subvention FDT 2017-2018	25%	183 697.00 \$	691 134.60 \$		
10 juil. 2017	Subvention FDT 2017-2018	55%	404 133.00 \$	1 059 487.60 \$		
20 déc. 2017	Subvention FDT 2017-2018	20%	146 958.00 \$	1 242 445.60 \$		
	Sommes versées PR4		101 911.37 \$	1 140 534.23 \$		
	Sommes versées PR5		83 375.00 \$	1 077 159.23 \$		
	Sommes engagées PR4		21 541.00 \$	1 055 617.23 \$		
	Contribution au CLD pour communication régionale		27 000.00 \$	1 028 617.23 \$		
	Contribution au CLD		157 241.00 \$	871 376.98 \$		
	Contribution Agents Ruraux		57 434.00 \$	819 942.98 \$		
	Contribution au CLD pour EIL		35 000.00 \$	776 942.98 \$		
	Contribution au CJE pour Programme Mobilité-diversité		9 350.00 \$	769 592.98 \$		
	Contribution au CLD pour PDZA		20 000.00 \$	749 592.98 \$		
	Contribution agent de cégep Thetford (2 sessions)		41 750.00 \$	707 842.98 \$		
	Contribution agent de cégep Thetford (2 sessions)		1 040.87 \$	706 798.11 \$		
	Contribution Ville de Lévis - Etude 3e lien		12 000.00 \$	694 793.11 \$		
	Contribution TREMCA		12 000.00 \$	682 412.20 \$	G/L: 55-16906	
	Contribution TACA		4 800.00 \$	680 993.11 \$		
	Contribution à la fondation du Campus Collégial de L'otbinière		10 619.30 \$	679 373.81 \$		
	Contribution pour Aide Alimentaire Entrée Sainte-Croix		1 000.00 \$	678 373.81 \$		
	Contribution pour le comité consultatif en environnement		- \$	678 373.81 \$		
31 déc. 2017	Révenus d'intérêts des derniers 9 mois		3 038.39 \$	681 412.20 \$	G/L: 55-16906	écart
	- \$		681 412.20 \$	681 412.20 \$	- \$	
					652 621.78 \$	
					644 391.52 \$	
					8 230.27 \$	
2018						
31 mars 2018	Révenus d'intérêts de 3 mois 2018		1 701.35 \$	681 113.52 \$	déclaré juin 2018	
	Contribution au CLD pour communication régionale		27 000.00 \$	659 113.55 \$		
	Contribution au CLD		252 675.00 \$	403 438.55 \$		
	Contribution au CJE pour EIL		35 000.00 \$	368 438.55 \$		
	Contribution au CJE pour Programme Mobilité-diversité		35 000.00 \$	333 438.55 \$		
	Contribution au CLD pour PDZA		40 000.00 \$	317 438.55 \$		
	Appropriation pour l'aménagement		88 550.00 \$	230 888.55 \$		
	Contribution agent de développement des collectivités		41 899.68 \$	188 998.87 \$		
	Contribution loyer cégep Thetford (2 sessions)		57 275.00 \$	129 713.87 \$		
	Contribution Ville de Lévis - Etude 3e lien		- \$	129 713.87 \$		
	Contribution TREMCA		13 000.00 \$	116 713.87 \$		
	Contribution TACA		4 800.00 \$	115 713.87 \$		
	Contribution à la fondation du Campus Collégial de L'otbinière		10 619.30 \$	105 094.57 \$		
	Contribution pour Aide Alimentaire Entrée Sainte-Croix		26 000.00 \$	80 094.57 \$		
	Contribution C.C Environnement		10 609.45 \$	69 495.12 \$		
18 juin 2018	Subvention FDT 2018-2019	25%	191 392.00 \$	269 077.12 \$		
	Contribution au Moulin du Portage- travaux toiture		15 000.00 \$	245 877.12 \$		
	Contribution TACA		4 800.00 \$	241 077.12 \$		
	Sommes engagées PR4		30 404.19 \$	219 672.93 \$		
	Sommes engagées PR5		33 750.00 \$	178 922.93 \$		
	Sommes engagées PR6		34 012.00 \$	142 910.84 \$		
13 août 2018	Subvention FDT 2018-2019	55%	421 084.00 \$	565 974.84 \$		
1 nov. 2018	Subvention FDT 2018-2019	20%	153 114.00 \$	717 088.84 \$	G/L: 55-16906	écart
	Révenus d'intérêts des derniers 9 mois		6 172.88 \$	726 261.52 \$	723 261.52 \$	- \$
					731 594.71 \$	
					723 719.69 \$	
					7 875.02 \$	
31 mars 2019	Révenus d'intérêts de 3 mois 2019		2 356.75 \$	726 261.52 \$	2018-2019	
2018-2019	Contribution TACA		5 040.00 \$	726 678.27 \$		
	Contribution au CLD		252 675.00 \$	467 903.27 \$		
	Contribution au CJE pour Programme Mobilité-diversité		1 650.00 \$	465 253.27 \$	(8 127.64) \$	
	Contribution au CLD pour PDZA		22 000.00 \$	444 253.27 \$	896 893.30 \$	
	Appropriation pour l'aménagement		88 550.00 \$	359 703.27 \$	(455 076.00) \$	
	Contribution agent de développement des collectivités		10 619.30 \$	349 703.27 \$	433 869.66 \$	
	Contribution à la fondation du Campus Collégial de L'otbinière		10 619.30 \$	232 703.27 \$		
	Contribution entente secteurne		10 000.00 \$	246 703.27 \$		
	Contribution Sondage Transport collectif		2 289.74 \$	247 422.63 \$		
	Contribution agent développement des collectivités		71 814.14 \$	176 608.39 \$		
	Contribution loyer cégep Thetford (2 sessions)		62 050.00 \$	115 568.39 \$		
	Contribution Maison de la famille		66 668.00 \$	46 892.39 \$		
	Contribution TREMCA		13 000.00 \$	33 892.39 \$		
	Contribution pour la fondation du Campus Collégial de L'otbinière		10 619.30 \$	23 292.39 \$		
	Contribution pour Sécurité Alimentaire		27 500.00 \$	(4 226.61) \$		
	Contribution C.C Environnement		2 000.00 \$	6 226.61 \$		
	Contribution pôle agro Alimentaire de L'otbinière		5 000.00 \$	(11 226.61) \$		
	Mandal Alia Conseil - Optimisation Des RH		24 449.54 \$	(36 676.45) \$		
	Contribution financière pour Asphaltage de la piste cyclable		6 262.15 \$	(41 938.60) \$		
8 mai 2019	Subvention FDT 2019-2020	25%	208 853.00 \$	161 906.86 \$		
24 sept. 2019	Subvention FDT 2019-2020	55%	455 076.00 \$	616 990.40 \$		
6 nov. 2019	Subvention FDT 2019-2020	20%	165 482.00 \$	781 472.40 \$		
2019-2020	Sommes engagées PR4		10 841.90 \$	774 630.59 \$		
2019-2020	Sommes engagées PR5		27 509.32 \$	747 121.18 \$		
2019-2020	Sommes engagées PR6		36 600.00 \$	719 521.18 \$		
2019-2020	Sommes engagées PR7		39 602.07 \$	679 059.11 \$		
2019-2020	Sommes engagées PR8		14 703.14 \$	669 006.00 \$	85-16906-000	
	Revenus d'intérêts des derniers 9 mois(manque nov. et décembre)		5 770.89 \$	669 196.96 \$	G/L: 55-16906	écart
			669 196.96 \$	669 196.96 \$	- \$	
					11262.15 #####	
2020						
31 mars 2020	Révenus d'intérêts de 3 mois 2019		5 299.00 \$	2 985.03 \$	8 736.92 \$ A déclarer juin 2020	
	Contribution TACA					
	Contribution pour l'asphaltage de la piste cyclable					
	Nouvelle station de la MRC Kabane					
	Appropriation pour l'aménagement		123 660 \$	659 579.86 \$		
	Aide au fonctionnement Culture		10 000 \$	646 120.49 \$		
	Aide au fonctionnement Développement des entrep		149 500 \$	646 120.49 \$		
	Aide au fonctionnement Agroalimentaire		52 675 \$	646 120.49 \$		
	Aide au fonctionnement Carte-Touristique		28 000 \$	646 120.49 \$		
	Aide au fonctionnement Communication		42 500 \$	646 120.49 \$		
	Aide au fonctionnement Transport collectif		15 000 \$	646 120.49 \$		
	Contribution agent développement des collectivités		5 000.00 \$	646 120.49 \$		
	Dernière année du POZA		40 400 \$	641 120.49 \$		
	Contribution Maison de la famille		33 334 \$	641 120.49 \$		
	Contribution TREMCA		13 000 \$	641 120.49 \$		
	Contribution entente sectonne		100 000 \$	641 120.49 \$		
	Contribution agent développement des collectivités		19 072.51 \$	622 047.98 \$		
	Sommes engagées PR4			622 047.98 \$		
	Sommes engagées PR5		6 000 \$	616 047.98 \$		
	Sommes engagées PR6		6 000 \$	616 047.98 \$		
	Sommes engagées PR7		12 000 \$	596 047.98 \$		
	Sommes engagées PR8		12 000 \$	586 047.98 \$		
	Total prévu pour 2020:		608 049 \$	586 047.98 \$	78 823.91 \$	
			3 844 927.30 \$			
	Contributions Totales de la MRC depuis 2015:		3 258 879 \$	3 817 730.33 \$	FDT + CRÉ	
			27 196.97 \$	Intérêts sur placement		
	Solde pour terminer 1er FDT:		586 048 \$	3 844 927.30 \$	- \$ écart	- \$

## Liste des ententes

Pour l'année 2019-2020, une entente existante délègue au CLD de Lotbinière le développement économique de la MRC de Lotbinière qui a été signée en décembre 2015 après que ladite entente ait reçu l'approbation du ministre. Cette entente a pris fin le 31 décembre 2019.

Depuis 2019, quelques ententes ont vu le jour. On parle ici notamment de l'entente sectorielle en développement économique, innovation et tourisme signée avec le ministère des Affaires municipalités et de l'Habitation.

## Autres engagements intégrés au rapport

- |  |            |
|--|------------|
| - Entente sectorielle en développement économique, innovation et tourisme signée avec le ministère des Affaires municipalités et de l'habitation | 100 000 \$ |
| - PDZA   | 30 000 \$  |

## Conclusion

Pour l'année 2019-2020, il apparaît évident que la MRC a répondu positivement à ses engagements relativement à son rôle et ses responsabilités, à la gestion du fonds, à la fixation de priorités d'intervention, à l'adoption de ses Politiques de Soutien aux Entreprises et de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie. C'est avec la reddition de compte rattachée à ce rapport que la liste des engagements de la MRC de Lotbinière en lien avec la gestion du FDT est complétée.